

Elections des délégués du collège

à l'attention de tous les délégués de classe et de leurs suppléants.

Chers élèves,

Nous vous informons que le mardi 10 novembre 2015, de 17h00 à 18h00, auront lieu, à la chapelle, les élections des délégués du collège.

Peuvent se présenter tous les «délégués» et/ou «délégués suppléants», en binôme paritaire (c'est à dire une fille et un garçon par candidature) toutes classes confondues.

Si vous souhaitez vous présenter, veuillez préparer un discours présentant vos motivations.

Ces délégués du collège participeront aux réunions des instances décisionnaires, notamment aux conseils d'établissement et travailleront en collaboration avec l'équipe pédagogique, à la refonte du projet éducatif du collège.

Nous comptons sur votre présence à cette élection, et vous remercions de votre collaboration.

Cyril GAMBINI

Chef d'établissement